



LA FEUILLE DES HERBETTES

Juillet 2021

Journal de la commune de Sullens

Message de la Municipalité

Législature 2021-2026

Tous les cinq ans, cinquante habitants du village décident de donner de leur temps afin de s'occuper de sa bonne marche, ceci en passant par la case «élections». Il s'agit d'une part des membres du Conseil communal (45) et, d'autre part, des membres de la Municipalité (5). Dix-sept d'entre eux ne poursuivront pas l'aventure.

Au niveau du Conseil communal, il y a lieu de relever que 2/3 des conseillères et conseillers ont décidé de repartir pour une nouvelle législature, tout comme la secrétaire, qui sera cette fois également conseillère communale. C'est une grande satisfaction, car cela prouve que nous vous avons amené des sujets intéressants et que les séances l'étaient tout autant.

Grand merci donc à ceux que nous reverrons dès septembre, ainsi qu'une bonne continuation avec toujours autant d'intérêt. Pour celles et ceux qui ont décidé de tourner la page communale, vous avez eu le grand mérite de vous engager en faveur de la Communauté et de participer régulièrement aux séances du Conseil. J'espère que vous avez eu beaucoup de plaisir et de satisfaction et que cela vous a permis de connaître une autre facette de la gestion d'un village.

Pour ce qui est du Président du Conseil, il va continuer son mandat, mais du côté de l'exécutif. Il a su maintenir cette saine collaboration avec la Municipalité afin de garder le lien entre le législatif et l'exécutif.

Grand merci également à lui.

Côté Municipalité, il y a aussi des changements, du moment que Mme Gabriella Bracher nous quitte après une législature complète et M. Georges Guignard après 21 ans au sein de l'exécutif. Nos deux collègues ont également été dûment remerciés lors du dernier Conseil de la législature.

Qui dit départ, dit aussi arrivée. Nous accueillons ainsi MM. Didier Simond et Thierry Golay avec un défi de taille : leur transmettre en un temps record l'ensemble des données nécessaires à une poursuite des tâches municipales pour les dossiers en cours ou à mettre en œuvre. Et cela a déjà débuté.

Un mot sur le 1^{er} août : nous avons comme principe d'autoriser tout ce qui peut l'être, ceci tant que les mesures sanitaires peuvent être respectées. Nous en ferons de-même pour notre Fête nationale. Ceci veut dire qu'en l'état actuel des choses, elle aura bien lieu, avec éventuellement quelques aménagements nécessaires (inscriptions, mesures sanitaires en vigueur sur le moment, etc.). Mais notre volonté, c'est donc bien de l'organiser, avec l'appui de la Gym dames de Sullens.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite une bonne santé, un bel été sous «nos» latitudes ou ailleurs et beaucoup de belles choses.

Christian Gozel, syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
Vie locale.....	3 à 4
• Célébration des nonagénaires.....	3
• Marché hebdomadaire au centre de Sullens.....	3
• Emondage des haies - Elagage des arbres.....	4
• Lutte contre les plantes nuisibles à l'agriculture.....	4
Vie intercommunale.....	5 à 7
• Cheseaux : ouverture d'une agence postale.....	5
• Carte journalière CFF.....	5
• Cet été le Canton encourage les déplacements en transports publics.....	5
• Echallens Région Tourisme récupère les vélos.....	5
• Accueilantes en milieu familial : un vrai métier !.....	6
• Arc-en-ciel : espace Parents-Enfants.....	7
• Services de transports bénévoles repris par la Croix-Rouge.....	7
• Samaritains et don du sang.....	7
Agenda et sociétés locales.....	8

Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
greffe@sullens.ch

Greffe :
021 731 33 34
Contrôle des habitants :
021 731 33 89

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

Conseil communal de Sullens

Séance du 17 juin 2021 :

- Préavis 1/2021 - Rapport de gestion et des comptes 2020
Préavis adopté
- Préavis 2/2021 - Rénovation des collecteurs EU/EC sur secteur Moille-Sullaz Nord-Est
Préavis adopté

Dates des prochaines séances du Conseil communal

- Mercredi 1^{er} septembre 2021
- Jeudi 14 octobre 2021
- Jeudi 2 décembre 2021

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Résultats des votations fédérales du 13 juin 2021

Objet 1 : Pour une eau potable propre et une alimentation saine
OUI : 22.53% - **NON : 77.47 %**
Participation : 67.98 %

Objet 2 : Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse
OUI : 27.79 % - **NON : 72.21 %**
Participation : 67.98 %

Objet 3 : Loi COVID-19
OUI : 66.16 % - NON : 33.84 %
Participation : 67.70 %

Objet 4 : Loi sur le CO2
OUI : 43.01 % - **NON : 56.99 %**
Participation : 67.84 %

Objet 5 : Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)
OUI : 67.03 % - NON : 32.97 %
Participation : 67.70 %

Prochaines votations fédérales

- 26 septembre 2021
- 28 novembre 2021

Messages des municipaux sortants

Extrait du discours de M. Georges Guignard, municipal lors de la dernière séance du Conseil communal (législature 2016-2021)

«2000-2021 : 21 ans pile du 8 juin 2000 début de mon mandat au 30 juin de cette année fin de mes activités de Municipal. Cela représente pratiquement une génération. Ceci n'aurait pas pu être possible sans une bonne collaboration avec vous le Conseil communal et surtout la collégialité de la Municipalité tout au long de ces années. Les dicastères qui m'ont été attribués durant cette fonction étaient tout à fait en relation avec mes activités professionnelles ; ce qui a facilité ma tâche. Mais reste qu'il a fallu s'adapter à l'évolution très rapide des directives, réglementations, lois, etc. (...)

Quelques chiffres pour se représenter 21 ans passés à la Municipalité. 48 séances en moyenne par année ce qui ne fait pas loin de 1'008 lundis soir avec une moyenne de 150 heures par année, pour les diverses fonctions externes (rendez-vous de chantier, séances diverses, assemblées régionales, représentations), soit 3'150 heures.

Merci au secrétariat et au boursier pour notre bonne collaboration durant toutes ces années passées. Merci à mes collègues Marie Christine, Gabriella, Christian et Roland. Tous mes vœux pour la suite de votre engagement, ainsi qu'aux nouveaux venus, Didier et Thierry, et à vous le Conseil communal et son bureau.»

Remerciements de Mme Gabriella Bracher, municipale

Je tiens à remercier les habitants de la Commune pour ces 5 années de confiance qu'ils m'ont accordées. Elles m'ont permis de m'impliquer avec plaisir dans le monde de la politique communale et particulièrement dans le domaine des bâtiments. Je remercie d'ailleurs tous les corps de métiers avec qui j'ai eu affaire ainsi que les personnes qui m'ont signalé des dysfonctionnements. J'ai beaucoup appris. J'ai apprécié la collégialité au sein de la Municipalité et j'encourage les habitants de la commune à s'investir dans cette belle expérience qu'est la gestion communale.



Naissances

Leone Zeimetz
le 18 avril 2021

Néva Perpina
le 26 avril 2021

Décès

Gertrud Stutz
le 1^{er} avril 2021

Célébration des nonagénaires du village



Rosalba (sa fille), Marisa Kohler,
Salvatore Signorello (son gendre)



Verena (son épouse) et Peter Frei

A tour de rôle en raison des mesures sanitaires, Marisa Kohler, puis Peter Frei, ont été reçus avec leur famille proche, par les autorités communales, le 15 juin dernier à la maison de Commune, pour célébrer leur nonantième anniversaire. Félicitations à eux deux pour leurs nonante printemps !

Marché hebdomadaire au centre de Sullens

Depuis le 27 mai 2021, Gaëtan Pieren maraîcher du domaine familial de La Coulisse à Villars-Ste-Croix, installe son stand de légumes et produits maison

**tous les jeudis de 16h00 à 18h30,
sur le parking au centre du village.**

Chaque dernier jeudi du mois, il sera rejoint par Sylvie Rebetez qui proposera un stand d'articles artisanaux produits ou confectionnés dans le Gros-de-Vaud (farines et pâtes bio d'Etagnières, huile bio de Pailly, vinaigre bio de Oppens, infusions de Sullens ...).

Sylvie Rebetez, sullanaise, a créé son entreprise **Les Coups de Coeur de Sylvie** en décembre 2020 dont le but est de «promouvoir des produits qui me tiennent à coeur pour des personnes ayant un réel besoin de visibilité.»

Visitez son site dans lequel elle propose des réunions découvertes (coordonnées ci-dessous)



Gaëtan et Aurore Pieren derrière leur stand à Sullens



Sylvie Rebetez expose quelques produits régionaux

La Coulisse Potager-Maraîcher

Gaëtan Pieren
Route de Sullens 6
1029 Villars-Ste-Croix
079 461 02 58

www.lacoulisse.ch
Facebook : @lacoulissepotager

Les Coups de Coeur de Sylvie

Sylvie Rebetez
Rue de la Grange Neuve 11
1036 Sullens
078 689.56.88

info@lescoursdecoeurdesylvie.ch
www.lescoursdecoeurdesylvie.ch

Emondage des haies - Elagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-après :

Emondage des haies

A la limite de la propriété et à la hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur du bord de la route.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail pour le 31 juillet 2021, ceci afin de ne pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation. Passé ce délai, les travaux seront exécutés par la commune aux frais du propriétaire.

Lutte contre les plantes nuisibles à l'agriculture

Les plantes nuisibles contre lesquelles une lutte est obligatoire sur le territoire cantonal sont définies par le Règlement des végétaux (RPV) du 15 décembre 2010.

Le chardon des champs, le cirse laineux et le cirse vulgaire doivent être éliminés avant la formation des graines pour prévenir leur propagation.

Pour les reconnaître, l'inspectorat phytosanitaire du Canton de Vaud a élaboré les trois fiches suivantes.

De plus amples informations sont disponibles sur : www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/

 **Le chardon des champs - *Cirsium arvense***

Type	Plante vivace à rhizomes rampants
Milieux	Champs, bords de chemins
Hauteur	30-150 cm
Tige	Rougeâtre, anguleuse, sans épines
Feuilles	Coriaces, épineuses, ondulées sur les bords
Fleurs	Capitules petits (10-20 mm), couleur lilas
Floraison	Juillet à Septembre






Inspectorat phytosanitaire
Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) – Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) 2

 **Le cirse laineux - *Cirsium eriophorum***

Type	Plante bisannuelle robuste, touffue
Milieux	Pâturages, sur sol calcaire
Hauteur	50-150 cm
Tige	Couverte de duvet blanc, non épineuse
Feuilles	Très découpées, épineuses (aiguilles jaunâtres)
Fleurs	Capitules pourpres, gros (40-70 mm)
Floraison	Juillet à Septembre





Inspectorat phytosanitaire
Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) – Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) 3

 **Le cirse vulgaire - *Cirsium vulgare***

Type	Plante bisannuelle
Milieux	Clairières, terrains vagues, bords de chemins
Hauteur	50-180 cm
Tige	Poilue
Feuilles	Très découpées et épineuses (aiguilles jaunâtres)
Fleurs	Capitules pourpres, plus hauts que larges (30-45 mm)
Floraison	Juillet à Septembre

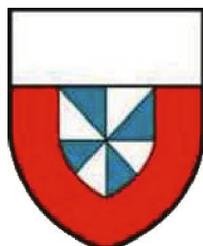




Inspectorat phytosanitaire
Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) – Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) 4



Cheseaux :
fermeture du bureau de poste,
ouverture d'une agence postale



Au 7 septembre 2021, la Poste de Cheseaux fermera ses portes, et les services postaux seront dès lors assurés par une agence postale (filiale en partenariat) située dans les locaux du restaurant-kebab, Le Pâquis, rue du Pâquis 8.

Plus d'informations sur :
www.cheseaux.ch/fr/ouverture-agence-postale-2598.html

Cartes journalières CFF



Nous vous rappelons que des cartes journalières CFF peuvent être réservées auprès de la commune partenaire de Penthelaz par téléphone au 021 863 20 50 ou via le site internet www.penthelaz.ch, où la disponibilité des cartes peut être visualisée.

Le retrait de ces cartes se fait auprès de la commune de Penthelaz pendant les heures d'ouverture au tarif préférentiel de CHF 39,- payable cash ou par carte bancaire. Aucune carte n'est envoyée contre facture.

Possibilité d'acquérir les cartes journalières encore disponibles du lendemain, voire du jour même, au prix de CHF 25,-.

Cet été, le Canton encourage les déplacements en transports publics

Carte accompagnant à CHF 1.- :

permet d'accompagner une personne ayant un titre de transport Mobilis (billet, carte journalière, abonnement) pour CHF 1.- sur les mêmes zones et même classe, durant la même durée, dès 9h00 les jours de semaine et toute la journée durant le week-end et les jours fériés. La carte est valable au maximum une journée (jusqu'à 5h00 le lendemain) selon les conditions énoncées.

Offre non valable avec l'AG, les abonnements de parcours ou modulables. Max. 1 accompagnement par titre de transport Mobilis.

Offre non valable pour les vélos et les chiens.



du 3 juillet au 22 août

voyagez à 2

pour **CHF 1.- de plus!**
le week-end ou dès 9h en semaine

envoyez **DUO** par sms au 456

points de vente et automates

web cff.ch/mobilis

vaudoisirs.ch
Évadez-vous en transports publics

Ne Jetez pas votre vélo



Echallens Région Tourisme récupère les vélos usagés

Echallens accueille en 2022 une étape du Tour de Romandie.

Afin de décorer notre région, Echallens Région Tourisme récupère les vieux vélos usagés voués à être jetés. Avant de vous en débarrasser, merci de voir auprès des responsables de déchetterie où les entreposer.

Pour Sullens : dépose à la voirie.

Contact : 021 881 50 62 ou region@echallens-tourisme.ch



Accueil en milieu familial (AMF) : un vrai métier !

Sandra Noll et Renée Jao Jules, sullanaises, sont les deux seules accueillantes en milieu familial du réseau AJENOL (accueil de jour des enfants du nord-ouest lausannois) pour les villages de Bournens, BousSENS et Sullens. C'est peu, devant le nombre croissant de demandes de garde d'enfants. Sandra exerce depuis sept ans et Renée depuis quatre ans et elles aiment autant l'une que l'autre partager leur journée avec les enfants. Pour connaître un peu mieux leur activité, nous leur avons posé quelques questions.

Comment se passe le recrutement ?

En premier lieu, nous avons un entretien avec la coordinatrice des AMF de la région, Mme Lerjen, qui nous interroge principalement sur nos motivations.

Nous devons prouver notre bonne aptitude physique et mentale par le biais d'un certificat médical et tous les adultes de notre logement doivent fournir un extrait de casier judiciaire.

Quelle formation recevez-vous ?

Nous avons 24 heures de formation à suivre répartie par tranche de 3 heures. Puis, chaque année, nous assistons à un cours du soir de 3 heures environ sur un thème que nous choisissons parmi cinq proposés. Cette année nous avons suivi : « L'enfant : un tourbillon d'émotions. »

Ce sont toujours des soirées très intéressantes où l'on nous donne des outils pour appréhender telle ou telle situation.



Renée Jao Jules et Sandra Noll



Combien d'enfants pouvez-vous accueillir ?

Cela dépend des situations familiales de chacune mais au maximum nous pouvons accueillir jusqu'à dix enfants par jour en parascolaire. Et parmi ces dix enfants, cinq au maximum peuvent être gardés la journée complète. Il s'agit alors de nourrissons ou d'enfants en âge préscolaire.

Travaillez-vous pendant les vacances scolaires ?

Nous avons quatre semaines de vacances donc, oui, bien sûr nous gardons les enfants pendant les vacances scolaires. Dans ce cas, nous accueillons au maximum cinq enfants puisqu'ils sont avec nous la journée complète. Globalement nous avons souvent de la place. **Alors en cas de problème de garde pendant les vacances, n'hésitez pas à faire appel à nous !**

Comment gérez-vous vos horaires et quels sont vos tarifs ?

En général, les horaires sont fixés d'entente avec les parents. (Renée) J'accueille les enfants selon les besoins des parents mais toujours entre 7h30 et 18h30. (Sandra) En plus des enfants habituels, il m'arrive de garder deux petits dont les parents ont des horaires irréguliers, je m'arrange avec eux.

Le tarif est fixé par le réseau AJENOL. Nous sommes payées 6 francs par heure et par enfant, auxquels on ajoute les repas et les goûters.

Selon vous, quelles qualités doit avoir une future AMF ?

Aimer les enfants, aimer se déplacer (trajets de et vers l'école !), avoir de la patience et savoir s'organiser. C'est primordial si on ne veut pas être débordée.

Une remarque particulière ?

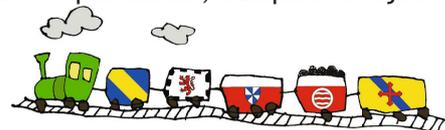
Nous aimerions que notre activité soit mieux considérée.

Très souvent on entend que notre travail est accessoire. C'est au contraire un métier qui est en plein essor.

Avant, nous étions appelées les mamans de jour, peu de femmes travaillaient, peu d'enfants étaient à garder. On se rendait service, on était peut-être moins à cheval sur les normes, les allergies, la sécurité. Aujourd'hui, dans les familles, de plus en plus les deux parents travaillent. Qu'en est-il de leurs enfants ?

La société a besoin de gens comme nous.

NM



Coordinatrice AMF
Madame Gabrielle Lerjen
Présente les lundis, mardis et
jeudis de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 16h00.
Administration communale
Case postale 67
1033 Cheseaux
Téléphone : 079 233 73 10
Email : coord.amf@cheseaux.ch
Nouveau site : www.ajenol.ch

Arc-en-ciel : espace parents-enfants

L'Arc-en-ciel déploie ses couleurs dans la région



Connaissez-vous déjà l'Arc-en-Ciel, cet Espace Parents-enfants ouvert il y a quatre ans au Foyer paroissial de Penthalaz ?

Destiné aux enfants dès la naissance et jusqu'à 6 ans accompagnés d'un parent, il favorise les rencontres, la solidarité et l'intégration des familles. En ce temps de pandémie, il nous faut « sortir des murs ». L'idée nous est venue d'offrir aux familles de la région un spectacle en plein-air, suivi d'un goûter sous les parasols : l'occasion pour les petits comme pour les grands de passer un bon moment ensemble.

Catherine Novet, diacre Enfance & Familles Région Venoge

Le spectacle de marionnettes proposé est intitulé « C'est par Aimant », est tout public et en tournée du 9 août au 30 septembre.

Spectacle de marionnettes en plein-air

Place de jeux de Perroset
les 8 - 9 - 10 septembre de 14h00 à 18h00,
le samedi 11 septembre de 9h00 à 17h00.



avec El'Vis et son copain Bross La Ramasse

Infos & réservations :

www.arcencielvenoge.com

Service de transports bénévoles repris par la Croix-Rouge

Suite à la cessation d'activités programmée de l'entraide familiale de Cossonay, la Croix-Rouge vaudoise s'est vue proposer par un groupe de communes la reprise et l'organisation du service des transports bénévoles à partir du 1^{er} juillet 2021.

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Districts Gros-de-Vaud et Morges

Service des Transports Croix-Rouge
du lundi au jeudi
de 8h00 à 12h00
021 340 61 09
benevolat@croixrougevaudoise.ch

Ce service propose des transports en véhicule de tourisme aux personnes éprouvant des difficultés à se déplacer pour des rendez-vous à caractère thérapeutique et, selon les disponibilités, pour des loisirs.

Les transports sont assurés par des bénévoles selon leurs disponibilités et, proposés en journée, tous les jours ouvrables.

 **samaritains** | vaud
Section de Cheseaux & environs

Plusieurs cours sont proposés à Cheseaux.
Lieu : collège de Derrière-la-Ville.
Pour tout renseignement concernant la section des Samaritains de Cheseaux et des environs, consulter www.samaritains-cheseaux.ch

Don du sang



A Cheseaux,
Maison de commune, Rte de Lausanne 2,
Mardi 17 août 2021, de 15h30 à 19h30.
Inscription sur : www.jedonnemonsang.ch

Impressum

Editeur: Commune de Sullens
Imprimerie: PaperForms SA, Villars-Ste-Croix
Direction: Municipalité de Sullens
Rédaction: Nathalie Martin (NM)
Prochaine parution: octobre 2021
Site internet: www.sullens.ch
Email: journalDesullens@gmail.com

Calendrier des manifestations

si les conditions sanitaires en vigueur le permettent
Consulter www.sullens.ch pour vérification



La bibliothèque villageoise est fermée pendant les vacances scolaires d'été.
Reprise : mercredi 25 août 2021.

1 ^{er} août	Fête du 1 ^{er} août (détails ci-contre) organisée par la Gym Dames Grande salle
18 août	Passeport vacances Atelier cupcakes organisé par Sandra Noll Buvette de la grande salle
29 août	Vide-grenier organisé par Sullens'anim' Grande salle (détails ci-dessous)
3-4 septembre	Match aux cartes et tournoi de pétanque organisé par RSB Handball Grande salle (détails ci-dessous)
Du 8 au 11 septembre	Spectacle Arc-en-Scène organisé par Arc-en-Ciel Venoge Place de jeux de Perroset (détails page 7)
2 octobre	Troc vêtements et jouets pour enfants Grande salle (détails ci-dessous)

Cultes à Sullens cet été



Tous les dimanches à 10h00
sauf 25 juillet et 8 août à 8h30

Cette année, la Gym Dames prend en charge l'organisation de la fête du 1^{er} août. La Municipalité l'en remercie par avance. Les détails suivront par un tout-ménage «Spécial 1^{er} août»



VIDE GRENIER
Dimanche 29 aout 2021
de 9h00 à 15h00
Grande Salle de Sullens

Organisé par Sullens'anim' avec le soutien de la commune
Renseignements & inscription : 079/604.94.14 Sandra
10.- CHF la table



Match aux cartes
Vendredi 3 septembre dès 19h00
CHF 25,- par personne
Tournoi de pétanque
Samedi 4 septembre dès 8h30
CHF 40,- inscription et repas
Information et inscription :
rsbhandball206@gmail.com

Troc automne-hiver : vente de matériel de seconde main d'enfants et d'adolescents
Samedi 2 octobre 2021 de 9h00 à 13h00
Grande salle de Sullens

Petite restauration sur place
(selon mesures sanitaires en vigueur)

Informations et inscription dès le 1^{er} septembre auprès de Sandra Noll 079 604 94 14.

